

Les personnes qui désireraient un secours ou une allocation en raison de leur situation, sont priées d'adresser leurs demandes au Chef de la Colonie, avant le 1<sup>er</sup> décembre prochain, par l'intermédiaire :

- 1<sup>o</sup> Du Contrôleur de la Police pour celles qui résident à Papeete ;
- 2<sup>o</sup> Du Chef de la Gendarmerie, pour celles qui résident dans les districts de Tahiti ;
- 3<sup>o</sup> De l'Administrateur ou du Représentant de l'Administration pour les habitants de Moorea, de Makatea et des Archipels.

### AVIS

Le public est avisé que le Comité de direction de la Foire de Hanoï a décidé que la XI<sup>e</sup> Foire se tiendrait dans cette ville, du 27 novembre au 11 décembre 1932.

Le Commissariat de la Foire se met à la disposition des commerçants et industriels pour leur fournir tous renseignements pouvant les intéresser, notamment en ce qui concerne la location des stands qui a commencée depuis le 1<sup>er</sup> juillet courant.

Cet organisme se propose, par ailleurs, d'adresser à l'Administration locale un certain nombre d'imprimés concernant cette manifestation industrielle et commerciale.

### AVIS

#### MINISTÈRE DES COLONIES

#### Concours pour l'admission au stage à l'École Coloniale.

Par arrêté du Ministre des Colonies en date du 8 juillet 1932, le concours prévu par l'article 6 du décret du 10 juillet 1920 pour l'admission au stage à l'École Coloniale des adjoints des Services civils et des commis principaux des secrétariats généraux des colonies, aura lieu les 4 et 5 avril 1933 dans les conditions fixées par l'arrêté organique du 9 août 1930.

Le nombre de places mises au concours a été fixé à 42.

(Radiogramme ministériel n° 113 du 25 juillet 1932).

### AVIS

L'Administration a l'honneur de porter à la connaissance des personnes de nationalité étrangère, ayant servi dans l'armée française pendant la guerre et qui seraient désireuses d'acquérir la nationalité française, qu'elles devront adresser au Chef de la Colonie les pièces suivantes :

- 1<sup>o</sup> Une demande rédigée sur papier libre ;
- 2<sup>o</sup> Les actes d'état-civil (acte de naissance, acte de mariage, certificat de bonne vie et mœurs, casier judiciaire) et toutes les pièces justificatives précisant l'identité, la nationalité d'origine et les antécédents du candidat.

Toutes facilités seront accordées aux requérants pour que satisfaction leur soit donnée dans le plus court délai possible.

### AVIS

La Caisse Agricole a émis des bons portant intérêts, comme il est dit ci-dessous :

L'émission étant limitée, les personnes, désireuses de se voir attribuer des bons, sont priées de s'inscrire le plus tôt possible.

Les bons seront attribués, dans la limite du montant de l'émission et dans l'ordre des souscriptions.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire Trésorier de la Caisse Agricole.

Bons de 100 fr., 500 fr. et 1.000 fr., à un an, deux ans, portant 4 fr. 0/0 d'intérêts l'an

Bons de 500 fr., 1.000 fr., 5.000 fr.  
et 10.000 fr. à trois ans, quatre ans,  
à cinq ans 5 fr. 0/0 —

### DEMANDES DE VENTES

Monsieur Peters Brothers, propriétaire demeurant à Opoa, demande l'autorisation de vendre une parcelle de la terre "Tetiaramoarii" sise à Papeete, Rue de la Vénus, et les constructions y édifiées.

Les consorts Taumihau demandent l'autorisation de vendre la terre "Vaiatua", sise à Pare.

M. Ariiaue Pomare demande l'autorisation de vendre une parcelle de la terre "Abutoru", la vallée "Vai-poo-poo" et la terre "Auarii", le tout sis à Arue.

### PARTIE NON OFFICIELLE

#### MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Mois d'Août 1932.

#### ENTRÉES

1. Goélette française à moteur *Hawaiki*, de 21 tonneaux.
1. Goélette française à moteur *Ramona*, de 76 tonneaux.
1. Goélette française à moteur *Ruahatu*, de 101 tonneaux.
2. Goélette française à moteur *Vaite*, de 107 tonneaux.
5. Vapeur canadien *Lillehorn* de 936 tonneaux.
6. Goélette française à moteur *Potii Raiatea*, de 121 tonneaux.
6. Goélette française à moteur *Mouette* de 64 tonneaux.
7. Goélette française à voile *Rotoava*, de 14 tonneaux.
7. Côté français à voiles *Célia*, de 11 tonneaux.
10. Côté français à voiles *Potii Reveura*, de 13 tonneaux.
12. Yacht américain à moteur *Katedna*, de 35 tonneaux.
12. Yacht danois à moteur *White Shadow*, de 139 tonneaux.
12. Goélette française *Vahine Tahiti*, de 50 tonneaux.
13. Vapeur anglais *Makura*, de 8.075 tonneaux.
13. Vapeur français *Ville de Papeete*, de 601 tonneaux.
13. Goélette française à moteur *Potii Raiatea*, de 121 tonneaux.
13. Vapeur français *Astrolabe* de 5.116 tonneaux.
13. Goélette française à moteur *Mouette*, de 64 tonneaux.
14. Goélette française à moteur *Manaura*, de 32 tonneaux.